

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *CERTE CONFORME
A L'ORIGINAL

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	17 199 383	FH		FI	17 199 383
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	17 199 383	FK		FL	17 199 383	
	Production stockée*				FM		15 733 374	
	Production immobilisée*				FN		15 733 374	
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	138 865	246 568	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 637	34 386	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 339 886
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	(13 051)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 628 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 531	
	Salaires et traitements*					FY	5 316 888	
	Charges sociales (10)					FZ	2 313 375	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	46 829	48 294
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC					
Autres charges (12)					GD	10 479	29 410	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	636	326
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	16 414 068	15 954 726
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	925 817	59 603
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(III)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				(IV)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		60
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP		60
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	13 540	45 683
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	13 540	45 683
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(13 540)	(45 623)
						GW	912 277	13 980

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AOC		Neant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	105 800
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	105 800
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	196 766
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	185 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	381 766
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	97 552
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	165 691
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	17 445 686
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	16 014 388
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	16 097 960
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO	470 621
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IP	
		IQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	13 540
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	45 683
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	138 865
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	246 568
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7 aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N Charges exceptionnelles 381 766 Produits exceptionnels 105 800	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AOC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53878565000036		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	59 427	142 999
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	470 621	(83 572)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	585 048	114 427
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	527 325	448 125
	Provisions pour charges	DQ	113 990	103 511
	TOTAL (III)	DR	641 315	551 636
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		4 800
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	165 691	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 307 554	1 452 717
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 119 033	2 120 467
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	940	7 521
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 593 218	3 585 504
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 819 581	4 251 567
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 593 218	3 585 504
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.O.C.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	24 000.00	24 000.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	33 882.00	32 654.59	1 227.41	2 450.41	1 223.00	49.91
	Autres immobilisations corporelles	502 813.10	356 167.09	146 646.01	192 251.52	45 605.51	23.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	77 310.00		77 310.00	77 160.00	150.00	0.19
Total II		638 005.10	412 821.68	225 183.42	271 861.93	46 678.51	17.17
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 446 692.85	7 179.36	3 439 513.49	3 230 265.18	209 248.31	6.48
	Autres créances	1 967 940.61		1 967 940.61	712 308.29	1 255 632.32	176.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	186 943.12		186 943.12	37 131.90	149 811.22	403.46
	Total III	5 601 576.58	7 179.36	5 594 397.22	3 979 705.37	1 614 691.85	40.57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 239 581.68	420 001.04	5 819 580.64	4 251 567.30	1 568 013.34	36.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	59 427.12		142 999.19		83 572.07	58.44
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		470 620.73		83 572.07		554 192.80	663.13
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		585 047.85		114 427.12		470 620.73	411.28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	527 325.00		448 125.00		79 200.00	17.67
	Provisions pour charges	113 990.00		103 511.00		10 479.00	10.12
Total III		641 315.00		551 636.00		89 679.00	16.26
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			4 800.05		4 800.05	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	165 691.00				165 691.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 307 553.85		1 452 717.02		854 836.83	58.84
	Dettes fiscales et sociales	2 119 033.41		2 120 466.50		1 433.09	0.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	939.53		7 520.61		6 581.08	87.51
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 593 217.79		3 585 504.18		1 007 713.61	28.11
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 819 580.64		4 251 567.30		1 568 013.34	36.88

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 4 593 217.79 3 585 504.18

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	17 199 383.09		17 199 383.09	15 733 374.22		1 466 008.87	9.32
Chiffre d'affaires NET	17 199 383.09		17 199 383.09	15 733 374.22		1 466 008.87	9.32
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			138 865.43	246 568.42		107 702.99	43.68
Autres produits			1 637.43	34 385.59		32 748.16	95.24
Total des Produits d'exploitation (I)			17 339 885.95	16 014 328.23		1 325 557.72	8.28
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 051.06			13 051.06	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 628 382.69	8 102 762.99		525 619.70	6.49
Impôts, taxes et versements assimilés			110 530.85	140 363.58		29 832.73	21.25
Salaires et traitements			5 316 888.33	5 413 174.25		96 285.92	1.78
Charges sociales			2 313 374.52	2 220 394.54		92 979.98	4.19
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 828.51	48 294.44		1 465.93	3.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			10 479.00	29 409.62		18 930.62	64.37
Autres charges			635.63	326.16		309.47	94.88
Total des Charges d'exploitation (II)			16 414 068.47	15 954 725.58		459 342.89	2.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			925 817.48	59 602.65		866 214.83	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			60.00		60.00	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			60.00		60.00	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	13 539.98		45 683.11		32 143.13	70.36
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	13 539.98		45 683.11		32 143.13	70.36
2. Résultat financier (V-VI)	13 539.98		45 623.11		32 083.13	70.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	912 277.50		13 979.54		898 297.96	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	105 800.00				105 800.00	
Total VII	105 800.00				105 800.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 765.77		97 551.61		99 214.16	101.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	185 000.00				185 000.00	
Total VIII	381 765.77		97 551.61		284 214.16	291.35
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	275 965.77		97 551.61		178 414.16	182.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	165 691.00				165 691.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	17 445 685.95		16 014 388.23		1 431 297.72	8.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 975 065.22		16 097 960.30		877 104.92	5.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	470 620.73		83 572.07		554 192.80	663.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

13 540.00

45 683.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur le conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	103 511	10 479			113 990
Autres provisions pour risques et charges	395 800	185 000	105 800		475 000
TOTAL	551 636	195 479	105 800		641 315

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	558 815	195 479	105 800		648 494
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		10 479			
exceptionnelles		185 000	105 800		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	77 310		77 310
Clients douteux ou litigieux	7 551	7 551	
Autres créances clients	3 439 142	3 439 142	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189	189	
Taxe sur la valeur ajoutée	661 984	661 984	
Groupe et associés	1 252 042	1 252 042	
Débiteurs divers	53 725	53 725	
Charges constatées d'avance	186 943	186 943	
TOTAL	5 678 887	5 601 577	77 310

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 307 554	2 307 554		
Personnel et comptes rattachés	1 267 969	1 267 969		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	756 408	756 408		
Taxe sur la valeur ajoutée	60 620	60 620		
Autres impôts taxes et assimilés	34 036	34 036		
Groupe et associés	165 691	165 691		
Autres dettes	940	940		
TOTAL	4 593 218	4 593 218		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 653 154
Total	1 653 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 090 614
Dettes fiscales et sociales	1 385 683
Total	2 476 297

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	186 943
Total	186 943

PCA - Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	197 999
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	83 572
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	114 427
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	114 427
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	470 621
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	585 048
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	470 621
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	470 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	17 199 383
Total	17 199 383

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	17 199 383
Total	17 199 383

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	81
Ouvriers	89
Total	170

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 540	
Dont entreprises liées	13 540	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	912 278	
Résultat exceptionnel (hors participation)	275 966	
Résultat comptable (hors participation)	636 312	165 691

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 105 631€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 95 152€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 359€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Taux de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	105 800	78750000
Total	105 800	
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	185 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/REPTURE CON	168 236	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	12 100	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENT	16 430	67120000
Total	381 766	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	7 865
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES/FORMATIONS	131 000
Total	138 865

Désignation de l'entreprise :AOC

Néant

*

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations																																					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste																																	
												3																																	
INCORP.		TOTAL I		CZ				D8				D9																																	
		TOTAL II		KD		24 000		KE				KF																																	
CORPORELLES														Terrains				KG				KH		KI																					
														Constructions		Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ <td colspan="2"></td> <td colspan="2">KK<td colspan="2">KL</td></td>				KK <td colspan="2">KL</td>		KL													
																Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM <td colspan="2"></td> <td colspan="2">KN<td colspan="2">KO</td></td>				KN <td colspan="2">KO</td>		KO													
																Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2						KP <td colspan="2"></td> <td colspan="2">KQ<td colspan="2">KR</td></td>				KQ <td colspan="2">KR</td>		KR													
																Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3						KS <td colspan="2">33 882</td> <td colspan="2">KT<td colspan="2">KU</td></td>		33 882		KT <td colspan="2">KU</td>		KU													
														Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements aménagements divers *								KV <td colspan="2">417 226</td> <td colspan="2">KW<td colspan="2"></td><td colspan="2">KX</td></td>		417 226		KW <td colspan="2"></td> <td colspan="2">KX</td>				KX													
																Matériel de transport *								KY <td colspan="2"></td> <td colspan="2">KZ<td colspan="2"></td><td colspan="2">LA</td></td>				KZ <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LA</td>				LA													
																Matériel de bureau et mobilier informatique								LB <td colspan="2">85 587</td> <td colspan="2">LC<td colspan="2"></td><td colspan="2">LD</td></td>		85 587		LC <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LD</td>				LD													
																Emballages récupérables et divers *								LE <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LF<td colspan="2"></td><td colspan="2">LG</td></td>				LF <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LG</td>				LG													
														Immobilisations corporelles en cours										LH <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LI<td colspan="2"></td><td colspan="2">LJ</td></td>				LI <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LJ</td>				LJ													
														Avances et acomptes										LK <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LL<td colspan="2"></td><td colspan="2">LM</td></td>				LL <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LM</td>				LM													
														TOTAL III										LN <td colspan="2">536 695</td> <td colspan="2">LO<td colspan="2"></td><td colspan="2">LP</td></td>		536 695		LO <td colspan="2"></td> <td colspan="2">LP</td>				LP													
														FINANCIERES														Participations évaluées par mise en équivalence				8G <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8M<td colspan="2"></td><td colspan="2">8T</td></td>				8M <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8T</td>				8T					
																												Autres participations				8U <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8V<td colspan="2"></td><td colspan="2">8W</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></td>				8V <td colspan="2"></td> <td colspan="2">8W</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td>				8W					
																												Autres titres immobilisés				1P <td colspan="2"></td> <td colspan="2">1R<td colspan="2"></td><td colspan="2">1S<td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></td></td>				1R <td colspan="2"></td> <td colspan="2">1S<td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></td>				1S <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td>					
																												Prêts et autres immobilisations financières				1T <td colspan="2">77 160</td> <td colspan="2">1U<td colspan="2"></td><td colspan="2">1V<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td></td></td>		77 160		1U <td colspan="2"></td> <td colspan="2">1V<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td></td>				1V <td colspan="2">150</td> <td colspan="2"></td>		150			
TOTAL IV				1Q <td colspan="2">77 160</td> <td colspan="2">1R<td colspan="2"></td><td colspan="2">1S<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td></td></td>		77 160		1R <td colspan="2"></td> <td colspan="2">1S<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td></td>				1S <td colspan="2">150</td> <td colspan="2"></td>																150																	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G <td colspan="2">637 855</td> <td colspan="2">0H<td colspan="2"></td><td colspan="2">0J<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></td></td>		637 855		0H <td colspan="2"></td> <td colspan="2">0J<td colspan="2">150</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></td>				0J <td colspan="2">150</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td>		150																															

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																																			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4																																			
				1		2																																							
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7																																			
		TOTAL II		IO		LV		LW		24 000																																			
CORPORELLES														Terrains		IP				LX				LY																					
														Constructions		Sur sol propre		IQ				MA				MB				MC															
																Sur sol d'autrui		IR				MD				ME				MF															
																Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG				MH				MI															
																Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT				MJ		33 882		MK		33 882		ML															
														Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM		417 226		MN		417 226		MO															
																Matériel de transport		IV				MP				MQ				MR															
																Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS		85 587		MT		85 587		MU															
																Emballages récupérables et divers *		IX				MV				MW				MX															
														Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ				NA				NB															
														Avances et acomptes				NC				ND				NE				NF															
														TOTAL III				IY				NG		536 695		NH		536 695		NI															
														FINANCIERES														Participations évaluées par mise en équivalence		IZ				ØU <td colspan="2"></td> <td colspan="2">M7<td colspan="2"></td><td colspan="2">ØW</td></td>				M7 <td colspan="2"></td> <td colspan="2">ØW</td>				ØW			
																												Autres participations		IØ				ØX <td colspan="2"></td> <td colspan="2">ØY<td colspan="2"></td><td colspan="2">ØZ<td colspan="2"></td></td></td>				ØY <td colspan="2"></td> <td colspan="2">ØZ<td colspan="2"></td></td>				ØZ <td colspan="2"></td>			
																												Autres titres immobilisés		11				2B <td colspan="2"></td> <td colspan="2">2C<td colspan="2"></td><td colspan="2">2D<td colspan="2"></td></td></td>				2C <td colspan="2"></td> <td colspan="2">2D<td colspan="2"></td></td>				2D <td colspan="2"></td>			
																												Prêts et autres immobilisations financières		12				2E <td colspan="2">77 310</td> <td colspan="2">2F<td colspan="2">77 310</td><td colspan="2">2G<td colspan="2">77 310</td></td></td>		77 310		2F <td colspan="2">77 310</td> <td colspan="2">2G<td colspan="2">77 310</td></td>		77 310		2G <td colspan="2">77 310</td>		77 310	
TOTAL IV		13				NJ <td colspan="2">77 310</td> <td colspan="2">NK<td colspan="2">77 310</td><td colspan="2">2H<td colspan="2">77 310</td></td></td>		77 310		NK <td colspan="2">77 310</td> <td colspan="2">2H<td colspan="2">77 310</td></td>		77 310																2H <td colspan="2">77 310</td>		77 310															
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14				ØK <td colspan="2">638 005</td> <td colspan="2">ØL<td colspan="2">638 005</td><td colspan="2">ØM<td colspan="2">638 005</td></td></td>		638 005		ØL <td colspan="2">638 005</td> <td colspan="2">ØM<td colspan="2">638 005</td></td>		638 005		ØM <td colspan="2">638 005</td>		638 005																											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Quadra

Dossier N° AOC en Euros.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AOC

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	24 000	PF		PG		PH	24 000
TOTAL I		RK	24 000	RM		RN		RO	24 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 432	QA	1 223	QB		QC	32 655
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	236 968	QE	41 268	QF		QG	278 236
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 594	QM	4 338	QN	0	QO	77 932
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	341 993	QV	46 829	QW	0	QX	388 822
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	365 993	QP	46 829	QQ	0	QR	412 822

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.O.C

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane 315120 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 785 650

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

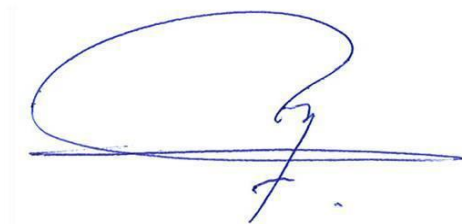
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 470.620,73 € au compte « autres réserves ».

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 28 juin 2024.

Le président, Didier Montegut



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
R5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	52 325				52 325
Pensions et obligations similaires	103 511	10 479			113 990
Autres provisions pour risques et charges	395 800	185 000	105 800		475 000
TOTAL	551 636	195 479	105 800		641 315

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 179				7 179
TOTAL	7 179				7 179
TOTAL GENERAL	558 815	195 479	105 800		648 494
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		10 479 185 000	105 800		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	77 310		77 310
Clients douteux ou litigieux	7 551	7 551	
Autres créances clients	3 439 142	3 439 142	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	189	189	
Taxe sur la valeur ajoutée	661 984	661 984	
Groupe et associés	1 252 042	1 252 042	
Débiteurs divers	53 725	53 725	
Charges constatées d'avance	186 943	186 943	
TOTAL	5 678 887	5 601 577	77 310

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 307 554	2 307 554		
Personnel et comptes rattachés	1 267 969	1 267 969		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	756 408	756 408		
Taxe sur la valeur ajoutée	60 620	60 620		
Autres impôts taxes et assimilés	34 036	34 036		
Groupe et associés	165 691	165 691		
Autres dettes	940	940		
TOTAL	4 593 218	4 593 218		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 653 154
Total	1 653 154

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 090 614
Dettes fiscales et sociales	1 385 683
Total	2 476 297

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	186 943
Total	186 943

PCA - Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	197 999
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	83 572
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	114 427
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	114 427
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	470 621
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	585 048
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	470 621
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	470 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	17 199 383
Total	17 199 383

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	17 199 383
Total	17 199 383

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	81
Ouvriers	89
Total	170

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 540	
Dont entreprises liées	13 540	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	912 278	
Résultat exceptionnel (hors participation)	275 966	
Résultat comptable (hors participation)	636 312	165 691

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 105 631€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 95 152€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 359€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Taux de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	105 800	78750000
Total	105 800	
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	185 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/REPTURE CON	168 236	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	12 100	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENT	16 430	67120000
Total	381 766	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	7 865
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES/FORMATIONS	131 000
Total	138 865

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	13
Transferts de charges	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

